

**Compte-rendu de l'Assemblée générale
de la coopérative ÉNERGIE 2030 SCRL du 3.6.2018
à la « Maison de l'Entité de Faulx-les-Tombes », Gesves.**

Sur 3.572 membres invités à l'assemblée générale (AG) avec un total de 52.837 parts coopératives, 73 membres avec un total de 4.812 parts coopératives étaient présents. Le Conseil d'administration (CA) a validé les transferts de droit de vote/procurations de 98 membres avec total de 4.279 parts coopératives.

Ouverture de la séance à 14h15.

Martin Winkler, vice-président, dirige la réunion en langue allemande et Patrick Kelleter, président, traduit et donne les explications en langue française. Uwe Rönna rédige le protocole en tant que troisième représentant du Conseil d'administration (CA).

1.1 Accueil et constatation de la bonne et due forme de l'invitation

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, la bonne et due forme de l'invitation est constatée sans aucune objection.

1.2 Ordre du jour

Présentation des différents points de l'ordre du jour. Aucune demande de supplément n'a été formulée avant et pendant l'évènement.

1.3 Rapport du CA

Informations sur les projets suivants :

- La centrale photovoltaïque située sur le toit d'un bâtiment protégé à AIX-LA-CHAPELLE, Lochnerstraße a plus de 20 ans et fonctionne toujours aussi bien.
- L'éolienne de SAINT-VITH a eu 20 ans cette année et fonctionne sans problème. Un nouveau contrat de partenariat sera bientôt conclu avec ENERCON.
- L'éolienne de CHEVETOGNE fonctionne très bien également.
- Pour le projet insolvable de biomasse à GONDORF, aucune information ne nous a actuellement été remise par le liquidateur sur une éventuelle reprise de l'entreprise ou sur la valeur résiduelle.
- Le projet de biomasse à NEUERBURG a été sauvé de la faillite grâce à des crédits octroyés par notre coopérative et par la S.A. NATURSTROM. Le raccordement d'un consommateur important au réseau de chauffage local et l'augmentation du prix du pétrole ont été bénéfiques.
- Le site éolien « WINDENERGIE NORDEIFEL » ne rapporte actuellement plus que la prime de bail pour « Repowering ».
- Les éoliennes du parc éolien d'Aix-la-Chapelle « EUROWINDPARK AACHEN » continuent à apporter de bons rendements.
- La centrale hydraulique « HYDROVAL » fonctionne bien, mais, à cause d'un problème d'organisation parmi les gestionnaires depuis le début de ce projet, elle ne rapporte aucun rendement.
- Le parc éolien STRAUCH-MICHELHOF rapporte toujours de bons rendements.
- L'extension du parc éolien à VILLERS-LE-BOUILLET et les permis de construire d'EnergyCity – dont la municipalité détient la majorité des voix – ont été vendus à EDF ; tous les contrats sont signés.
- Les éoliennes du parc éolien TRIERWEILER fonctionnent sans problème. Une extension est envisagée, entraînant une diminution de la distribution des bénéfices.

- La centrale biogaz du HAUT-GEER fonctionne avec des déchets d'épluchures issus de la production de légumes congelés et de 12% de maïs (à cause des souches de bactéries). Cette centrale reçoit 3,5 certificats verts par MWh d'électricité produite et est rentable.
- Pour ce qui concerne le projet « VENTS D'HOUYET », des tensions entre les membres fondateurs sont toujours présentes. Actuellement la vente de parts de notre coopérative – qui pourraient être cédées aux membres fondateurs ou, comme proposé par un membre coopérateur, à des institutions publiques – est préparée.
- Stan Szöke présente un court-métrage sur le projet de parc éolien à Gesves. Nous investissons à hauteur d'1/6 dans ce parc et représentons ainsi la participation citoyenne. Six éoliennes particulièrement silencieuses seront érigées par Siemens : rotor de 113m de diamètre. Equipées de détecteurs de chauves-souris, les éoliennes se mettent à l'arrêt dès leur passage. Il a été demandé un permis pour 11 éoliennes – 6 permis ont été accordés. Les emplacements sont loués par des agriculteurs locaux. Les prévisions de rendement de chaque éolienne s'élèvent à 5000 à 6000 MWh/an. La présentation du court-métrage a été réalisée avec l'Association « ELECTRONS LIBRES » qui propose une application sur le web (www.electronslibres.be) sur la consommation personnelle d'énergie.
- Un autre projet dans lequel nous participons, est une centrale photovoltaïque au sol à Weinsfeld (10 ha, 6550 kW) à côté de la A60 (Prüm). La centrale est actuellement en phase de test.

Projets de crédits :

- Le remboursement d'INCUBATEUR se fait sans problème.
- Le remboursement de l'éolienne de SENEFFE est accompli.
- Le crédit à ÉNERGIE 2030 AGENCE SA pour ses centrales photovoltaïques est remboursé régulièrement.
- Un crédit a été octroyé à ALMA TERRA (printemps 2018) avec de bonnes garanties.

Autres activités :

- Le service électricité d'ÉNERGIE 2030 AGENCE SA gagne toujours de nouveaux clients.
- Nous tentons actuellement de participer à l'expansion du parc éolien de Villers-le-Bouillet.

Evolution des membres :

- L'augmentation du nombre de membres de notre coopérative est une fois de plus significative. Actuellement, le nombre de parts coopératives s'élève à 53.261, mais, pour la première fois depuis la création de la coopérative, le nombre de membres a diminué (- 33). Cette diminution est due au transfert de parts vers la nouvelle coopérative européenne CLEAN POWER EUROPE.

1.4 Approbation des comptes.

Calcul des gains et des pertes (bilan).

Martin Winkler et Patrick Kelleter présentent le bilan pour l'année 2017. Le gain avant impôts s'élève à 390.622,53€ (2,98%). Le bilan et le calcul du résultat ont été consultables via notre site internet depuis le 31/5/2018. Ils sont affichés dans les 2 langues dans la salle de réunion et peuvent être consultés par tous les membres présents.

Certains membres demandent un examen individuel des différents projets, comprenant les estimations de gain et des risques. Le Conseil d'administration accepte cette proposition.

La possibilité de travailler avec un nouveau programme comptable a également été discutée.

1.5 Communication du taux de dividendes et de la répartition des bénéfices.

Le CA propose un taux de dividendes de 3% pour l'année 2017 sans attribution à la réserve légale.

Le précompte mobilier de 30% est directement payé par la coopérative à l'Administration fiscale d'Eupen (SPF).

Sous certaines conditions, ce précompte mobilier peut être récupéré via les impôts. Renseignez-vous auprès de votre institution financière locale.

Les dividendes nets seront versés dès le 1^{er} septembre 2018 sur les comptes des membres coopérateurs. Le remboursement des dividendes sur le compte bancaire d'un membre n'est possible que sur demande.

Martin Winkler explique les droits aux dividendes sur le capital versé.

1.6 **Rapport des réviseurs des comptes.**

La révision des comptes a eu lieu le 19/5/2018. Aurélien Paulus présente son rapport en français et en allemand. L'assemblée n'émet aucune objection.

1.7 **Concertations.**

Quitus du CA	unanimité
Acceptation du bilan	unanimité
Approbation du taux de dividendes à 3%	unanimité
Les membres suivants s'inscrivent pour la prochaine révision des comptes en 2019 :	
M. 796 – Jean-Marie Beckers	
M. 839 – Hugues Baquet	
M. 2000 – J.P. Beckers	
M. 1547 – Gyula - Annette Nelhiebel-Rogister	
M. 3208 – Achim Braun	
M. 3856 – Bruno Colet	

1.8 **Perspectives / Divers.**

En fin d'assemblée, certains membres abordent en petits groupes le sujet des « compteurs dits intelligents » ou de l'impact environnemental de la production d'électricité issue des centrales photovoltaïques ; sujets qui n'étaient pas proposés dans l'ordre du jour de l'assemblée.

De nombreux membres profitent de l'occasion pour visiter les fondations du futur parc éolien de Gesves et entament d'autres discussions.

Demande de covoiturage pour les prochaines assemblées générales : un membre suggère un lien sur notre site internet www.energie2030.com permettant aux membres intéressés de proposer ou de s'inscrire pour un covoiturage.

La prochaine révision des comptes aura lieu le 18 ou 25 mai 2019.

La prochaine assemblée générale aura lieu le 2 juin 2019.

La réunion se termine vers 18h00.

Raeren, le 25 juin 2018.

ACTIF	N°	31.12.2017	31.12.2016
Actifs immobilisés	20/28	3.568.707,17	3.332.607,17
I. Frais d'établissements	20		
II. Immobilisations incorporelles (annexe I, A)	21		
III. Immobilisations corporelles (annexe I, B)	22/27	45.400,00	90.800,00
A. Terrains et constructions	22		
B. Installations, machines et outillage	23	45.400,00	90.800,00
C. Mobilier et matériel roulant	24		
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27		
IV. Immobilisations financières (annexe I, C et II)	28	3.523.307,17	3.241.807,17
Actifs circulants	29/58	10.307.457,67	8.435.637,82
V. Créances à plus d'un an	29	1.534.600,00	850.000,00
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291	1.534.600,00	850.000,00
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3		
A. Stocks	30/36		
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Créances à un an au plus	40/41	674.701,21	503.496,26
A. Créances commerciales	40	25.679,39	62.883,74
B. Autres créances	41	649.021,82	440.612,52
VIII. Placements de trésorerie (annexe II)	50/53	6.551.201,32	5.726.734,07
IX. Valeurs disponibles	54/58	1.545.324,80	1.355.407,49
X. Comptes de régularisation	490/1	1.630,34	
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	13.876.164,84	11.768.244,99

PASSIF	N°	31.12.2017	31.12.2016
Capitaux propres	10/15	13.607.669,92	11.153.339,75
I. Capital (annexe III)	10	13.117.000,00	11.025.750,00
A. Capital souscrit	100	13.117.000,00	11.025.750,00
B. Capital non appelé (-)	101		
II. Primes d'émission	11		
III. Plus-values de réévaluation	12		
IV. Réserves	13	92.437,06	92.437,06
A. Réserve légale	130	92.437,06	92.437,06
B. Réserves indisponibles	131		
C. Réserves immunisées	132		
D. Réserves disponibles	133		
V. Bénéfice reporté	140	398.232,86	35.152,69
Perte reportée (-)	141		
VI. Subsidés en capital	15		
Provisions et impôts différés	16		
VII. Provisions et impôts différés			
A. Provisions pour risques et charges	160/5		
B. Impôts différés	168		
Dettes	17/49	268.494,92	614.905,24
VIII. Dettes à plus d'un an (annexe V)	17		
A. Dettes financières	170/4		
1. Etablissements de crédit	172/3		
2. Autres emprunts	174/0		
B. Dettes commerciales	175		
C. Acomptes reçus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9		
IX. Dettes à un an au plus (annexe V)	42/48	268.494,92	614.905,24
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42		
B. Dettes financières	43		
1. Etablissements de crédit	430/8		
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44	2.806,12	780,57
1. Fournisseurs	440/4	2.806,12	780,57
2. Effets à payer	441		
D. Acomptes reçus sur commandes	46		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45		
1. Impôts	450/3		
2. Rémunérations et charges sociales	454/9		
F. Autres dettes	47/48	265.688,80	614.124,67
X. Comptes de régularisation	492/3		
TOTAL DU PASSIF	10/49	13.876.164,84	11.768.244,99

COMPTES DE RESULTATS		N°	31.12.2017	31.12.2016
I.	Chiffre d'affaires	70	100.163,57	201.195,31
	Approvisionnements, marchandises, biens et services	60/61	93.551,40	94.495,59
A.	Marge brute d'exploitation (solde positif)	70/61	6.612,17	106.699,72
B.	Marge brute d'exploitation (solde négatif)	(-) 61/70		
C.	Rémunérations, charges sociales et pensions	(-) 62		
D.	Amortissements et réductions de valeur	(-) 630	-45.400,00	-45.400,00
E.	Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	631/4		
F.	Provisions pour risques et charges	635/7		
G.	Autres charges d'exploitation	(-) 640/8	-4.657,73	-7.873,70
H.	Charges d'exploitation portées à l'actif	649		
	Bénéfice d'exploitation	70/64		53.426,02
	Perte d'exploitation	64/70	-43.445,56	
II.	Produits financiers	75	429.183,44	437.543,00
	Charges financières	(-) 65	-276,13	-218,01
	Bénéfice courant avant impôts	70/65	385.461,75	490.751,01
	Perte courante avant impôts	(-) 65/70		
III.	Produits exceptionnels	76	5.160,78	
	Charges exceptionnelles	(-) 66		
	Bénéfice de l'exercice avant impôts	70/66	390.622,53	490.751,01
	Perte de l'exercice avant impôts	(-) 66/70		
III bis.	Prélèvements sur les impôts différés	780		
	Transfert aux impôts différés	(-) 680		
IV.	Impôts sur le résultat	67/77	-27.542,36	-70.489,34
	Bénéfice de l'exercice	70/67	363.080,17	420.261,67
	Perte de l'exercice	(-) 67/70		
V.	Prélèvements sur les réserves immunisées	789		
	Transfert aux réserves immunisées	(-) 689		
	Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	363.080,17	420.261,67
	Perte de l'exercice à affecter	(-) 68/70		

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		N°	31.12.2017	31.12.2016
A.	Bénéfice à affecter	70/69	398.232,86	446.622,53
	Perte à affecter	(-) 69/70		
	1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	363.080,17	420.261,67
	Perte de l'exercice à affecter	(-) 68/70		
	2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790	35.152,69	26.360,86
	Perte reportée de l'exercice précédent	(-) 690		
B.	Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
C.	Affectations aux capitaux propres	(-) 691/2		-21.000,00
	1. au capital et aux primes d'émission	691		
	2. à la réserve légale	6920		21.000,00
	3. aux autres réserves	6921		
D.	Résultat à reporter			
	1. Bénéfice à reporter	(-) 693		-35.152,69
	2. Perte à reporter	793		
E.	Intervention d'associés dans la perte	794		
F.	Bénéfice à distribuer	(-) 694/6	398.232,86	390.369,84
	1. Rémunération du capital	694	-398.232,86	-390.369,84
	2. Administrateurs ou gérants	695		
	3. Autres allocataires	696		